

Commune de NOUIC
(Haute-Vienne)

Délibération n° 2024/50

Décision modificative n° 1- Budget Communal

Nombre de Conseillers

En exercice 11
Présents 6
Votants 7

L'an deux mil vingt - quatre
le 9 octobre à dix-neuf heures
le Conseil municipal de la commune de NOUIC, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Vany, sous la présidence de M. Serge
NOUGIER, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 4 octobre 2024

PRESENTS : MM. NOUGIER, TRICHARD, MME DELUCHE, MM. BONNAUD,
CRUCHET, REBEYRAT

ABSENTS : MM. RIGAUDEAU (pouvoir donné à M. NOUGIER), MME CIBERT
MM. LEURS, M PASCAL, MME GIRAUD

Mme DELUCHE a été élue secrétaire.

DÉCISION MODIFICATIVE n° 1- BUDGET COMMUNAL

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'opérer des ouvertures
et des virements de crédits en vue de réajuster le budget primitif Commune :

Un tableau récapitulatif est présenté, pour approbation au Conseil.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- approuve la décision modificative n° 1 au budget communal suivant le tableau présenté
- donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire aux fins des présentes

Certifié exécutoire.
Transmis à la Sous-Préfecture
Publié le 11 octobre 2024

POUR EXTRAIT CONFORME
Nouic, le 11 octobre 2024

Le Maire
Serge NOUGIER



09/10/2024

Edition de Décision Modificative

1 / 1

Décision modificative n°1 (Crédit supplémentaire)

Description : Décision Modificative 1

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D F 011 60611		59,00	Eau et assainissement- Régul. BP 2024
D F 011 615231		4 201,39	Voiries- Régul BP 2024
D F 011 62876	2 000,00		Remboursement électricité médiathèque à la CCHLeM
D F 011 6288	4 000,00		Redevances enlèvement ordures ménagères école et SF
D F 012 641110	1 240,00		Personnel titulaire- prime exceptionnelle inflation
D F 012 641310	2 520,00		Personnel non titulaire- prime exceptionnelle inflation
D I 001 001 OPFI		0,67	Solde d' exécution de la section d'invest. Régul. BP 2024
D I 23 2313 OPNI	11 900,00		Régul. BP 2024
R F 002 002		0,39	Résultat de fonctionnement reporté- Régul. BP 2024
R F 70 70311	2 845,00		Concessions cimetièrè- Régul. BP 2024
R F 74 744	855,00		FCTVA - Régul. BP 2024
R F 75 757368	1 800,00		Subvention Départ GRVC 2024- 2ème tranche
R I 10 10222 OPFI	218,00		FCTVA - Régul. BP 2024
R I 10 1068 OPFI	0,33		Excédent de fonctionnement capitalisé- Régul. BP 2024
R I 13 1323 0303	1 583,00		Subvention Département dénomination des rues et numérotation des habitations
R I 13 1323 0314	1 798,00		Subvention Département agrandissement columbarium
R I 13 1323 0315	1 900,00		Subvention Département EP installation luminaire solaire Juniat
R I 16 1641 OPNI	6 000,00		Emprunt à taux bonifié par le Département 2024
R I 16 165 OPFI	400,00		Caution appartement RDC 4, avenue de Beauséjour

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures	11 900,00	9 760,00
	Réductions	0,67	4 260,39
Recettes :	Ouvertures	11 899,33	5 500,00
	Réductions		0,39
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	4 260,67
Solde Réductions	4 260,67
Ouv. - Réd.	

